

Zeitschrift:	Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série
Herausgeber:	Schweizerisches Landesmuseum
Band:	36 (1934)
Heft:	4
Artikel:	Trois documents relatifs à la manufacture de porcelaine de Nyon
Autor:	Bonnard, G.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-161688

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

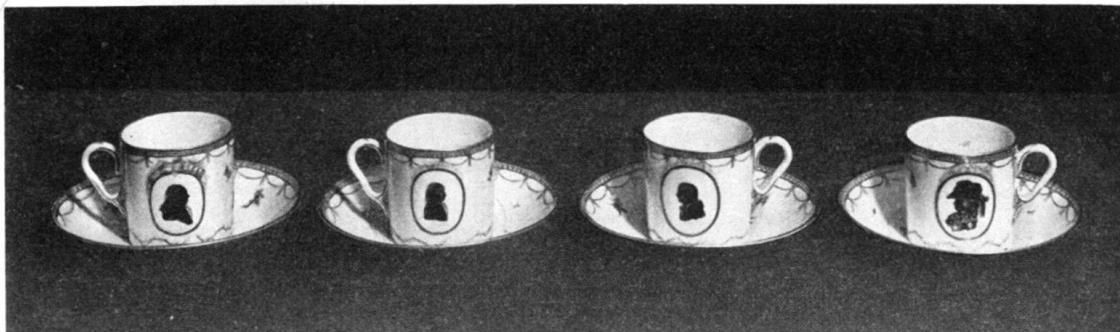
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«Paires de tasses», décor silhouette, exécutées en 1789, propriété de la famille Bonnard.
Silhouettes de Moyse Bonnard, de sa femme, née Françoise Goncerut, et de ses fils Samuel et Jean-André.

Trois documents relatifs à la manufacture de porcelaine de Nyon.

Par *G. Bonnard.*

(Fin)

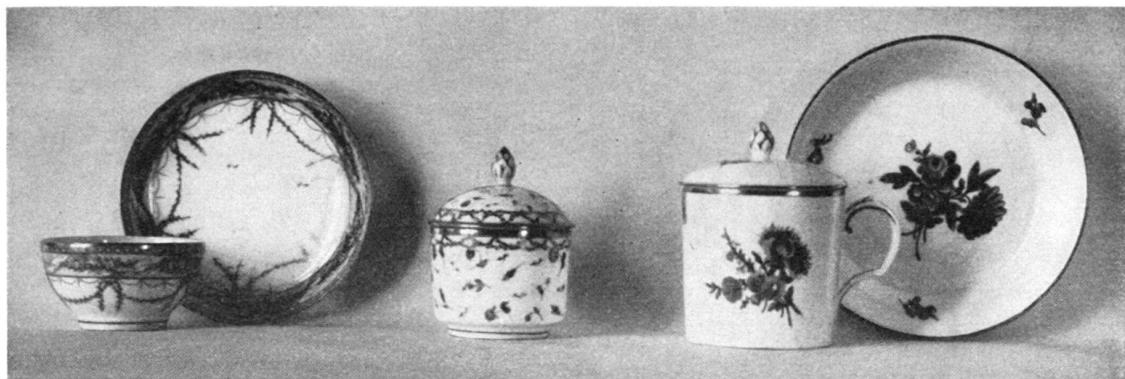
[7]

		I. 11680 19 s. 6		
	Transport			
256	1 déjeûné sur plateau, N°. 2, barbeau allignés & or.	22	10	
257	1 Jatte à eau, décoration bleue, riche dorure.	22		
258 & 259	1 dite à chacun de ces N°. 22 L. pour deux.	44		
260	1 déjeûné à la reine, trophée & chainettes en or.	22		
261	1 Jatte à eau, guirlande rouge, ruban gris sur fond jaune.	22		
262	1 Vase forme d'urne N°. 3, large bord en or, anses & boutons couverts.	22		
263 à 292	1 dit à chacun de ces N°. 22 L. pour trente.	660		
293	12 Paires de tasses grecque & bord brun.	18		
	1 Sucier	3	5	21 5
294	1 un même assortiment.			21 5
295	1 un dit, dessin étrusque rouge.			21 5
296 & 297	1 un dit à chacun de ces N°. 21 L. 5 s. pour deux.	42	10	
298	2 Jattes à eau, fond jaune, guirlande brune & verte.	10	10	
	1 Pot à crème N°. 3.	4	4	
	1 dit N°. 4.	3	6	
	1 Sucier.	3	5	21 5
299	1 bol N°. 3, grecque, en or. }			
	1 dit, guirlande en or. }			21
300	1 déjeûné à la reine, guirlande de fleurs, bord en or.			21
301	1 dit, arabesque rouge.			21
302	16 Coquetterie, bouquet de fleurs, bord en or.			21
303	6 Assiettes à soupes, bouquet du barbeau & or.			21
304	1 douzaine paires de gobelets, décoration en groseille.			21
305 à 323	1 dite à chacun de ces N°. 21 L. pour dix-neuf.			399
324 à 327	1 dite à chacun de ces N°. 21 L. dessin étrusque rouge, pour quatre.			48

328	i théyére & plateau, décoration en groseille.	8			
i	Jatte à eau.	5	5		
i	Pot à lait couvert.	4	4		
i	dit à crême N°. 4.	3	6	20	15
329 à 332	i Un même assortiment à chacun de ces N°. 20 L. 15 s. pour 4 .	83			
333	i déjeûné à la reine, couleur en bois, bord en or.	20			
334	i dit, couleur en marbre, bord en or.	20			
335	i Paires grand gobelets couverts, figure en médaillon, dorure en languettes.	20			
336	i dit.	20			
337	i Corbeille à fruits à pieds, N°. 2, barbeau pourpre & or.	20			
338	i Ecuelle & plateau N°. 3, décoration bleu, riche dorure.	20			
339	i Glacière garnie, barbeaux sans or, second choix.	20			
340 à 358	i dite à chacun de ces N°. 20 L. pour dix-neuf.	380			
359	i Corbeille ovale à fruits à pieds, même dessein.	19	10		
360 à 362	i dite à chacun de ces N°. 19 L. 10 s. pour trois	58	10		
363 à 366	i dite ronde à chacun de ces N°. 19 L. 10 même dessin, pour 4 .	78			
367	i douzaine assiette à goûter, bleu & blanc.	19	10		
		14031	4	6	

[8]

	Transport	L.	14031	4 s. 6
368 à 374	i dite à chacun de ces N°. 19 L. 10 s. pour sept.	136	10	
375 à 378	i dite à chacun de ces N°. 19 L. 10 s. bouquet de barbeaux & or, pour quatre.	78		
379	12 Paires de tasses, fond jaune, guirlande brune & verte.	18		
380	12 Paires dites.	18		
381	i Confituriers à deux pots, blanc & bord en or.	18		
382	i Pot à eau, perles & guirlande de fleurs, riche dorure.	18		
383	i Sucrier de table grecque, violets entre deux bois d'or.	18		
384	i dit.	18		
385	i Confituriers à deux pots, guirlande pourpre, feuillage en or.	18		
386	i dit.	18		
387	i Jatte à eau, perle & guirlande de fleurs, riche dorure.	17		
388	i dite.	17		
389	i Confiturier à trois pots, bouquets de fleurs, bord en or.	16	10	
390	i Sucrier de table.	16	10	
391 à 393	i dit à chacun de ces N°. 16 L. 10 s. pour trois.	49	10	
394	i paire grand gobelet & soucoupe, décoration bleu, riche dorure.	16	10	
395	i paire dit.	16	10	
396	i Verrière pour douze verres, barbeaux sans or, second choix.	16	10	
397 à 410	i dite à chacun de ces N°. 16 L. 10 s. pour quatorze.	231		
411	i Pot à eau & cuvette, barbeaux bleu sans or.	15	15	
412	i théyére & plateau, guirlande de barbeaux, grecque sans or.	15		
413	i dite.	15		
414	i paire de gobelet, paysage en figures.	15		
415 à 419	i paire dit à chacun de ces N°. 15 L. pour cinq.	75		
420	i Pot à crême N°. 4, costume suisse.	15		
421	i dit.	15		
422	i déjeûné à la reine, ruban rouge, guirlande verte.	15		
423	i paire de gobelet ordinaire, figures bistre, sur fond maron.	15		
424	i flacon figures blanche, en relief, sur fond bleu.	15		
425	i paire de grands gobelets, trophée & chaînette en or.	15		
426 à 430	i paire dit à chacun de ces N°. 15 L. pour cinq.	75		
431	12 paires de tasses, bleue & blanc.	12		
	i Pot à crême N°. 4.	2	15	14 15



Paire de tasse
décor à guirlande rouge et
ruban gris sur fond jaune.

Sucier
décor de roses et
pensées riche dorure.

Paire de tasse à anse et couverte
décor de bouquet en diverses
couleurs bord en or.

482 à 481	1 même assortiment à chacun de ces N°. 14 L. 15 s. pour 50 . . .	737	10
432 à 501	1 même assortiment à chacun de ces N°. L. 14 15 s. bouquet de barbeaux sans or, pour vingt.	295	
502	1 Pot à lait, couronne bleue, sablé en or.	14	8
503	1 dit.	14	8
504 & 505	1 dit à chacun de ces N°. 14 L. 8 s. décoration bleu, riche dorure pour deux.	28	16
506	1 Ecuelle & plat N°. 1, bouquet de fleurs, bord en or.	14	
507 à 509	1 dite à chacun de ces N°. 14 L. pour trois.	42	
510	1 Confiturier à deux pots, roses & pensées large, bord en or. . . .	14	
		16262	6 6

Transport

[9]

Transport

L. 16262 6 s. 6

511	1 Ecuelle & plateau N°. 2, roses & pensées, riche dorure.	14
512	1 Compotier rond, guirlande de fleurs, riche dorure.	14
513	1 dit.	14
514	1 Jatte à eau, couronne de fleurs, entre deux bords d'or.	12 15
515	1 dite, guirlande de barbeaux grecque, en or.	12 15
516 à 519	1 dite à chacun de ces N°. 12 L. 15 pour quatre.	51
520 à 522	1 dite à chacun de ces N°. 12 L. 15 pour trois.	38 5
523	1 Pot à crème N°. 3, perles & guirlande de fleurs, riche dorure. .	12
524	1 dit.	12
525	1 Pot à lait couvert, même dessein.	12
526 à 528	1 dit à chacun de ces N°. 12 L. pour trois.	36
529	1 déjeûné à la reine, roses & pensées, riche dorure.	12
530	1 dit, dessein chinois, doré.	12
531	1 dit.	12
332	1 dit, couronne de roses entre deux bords d'or.	12
533	1 paire grand gobelet, ruban rouge, décoration verte, riche dor. .	12
534 à 536	1 paire dit à chacun de ces N°. 12 L. pour trois.	36
557	1 plaque camée, figure en blanc en relief, sur fond bleu.	12
538 & 539	1 dit à chacun de ces N°. 12 L. pour deux.	24
540	2 Pot à crème N°. 3, barbeaux sans or, second choix.	6
	2 dites N°. 4, bleu & blanc.	5 10 11 10

541 à 554	1 Assortiment pareil à chacun de ces N°. 11 L. 10 pour 14.	161
455	1 Jatte à eau, barbeaux sans or, second choix.	3 15
	1 Pot à crême N°. 3.	3
	1 dit N°. 4.	1 16
	1 Sucrier.	2 8
		<hr/>
556 à 575	1 assortiment pareil à chacun de ces N°. 10 L. 10 pour vingt.	210
576	1 douzaine paires de tasses, barbeaux sans or, second choix.	10 10
577 à 636	1 douz. dites à chacun de ces N°. 10 L. 10 s. pour soixante.	630
637	1 douz. assiettes à goûter, même dessin.	10 10
638 à 656	1 douz. dites à chacun de ces N°. 10 L. 10 s. ci pour dix-neuf.	199 10
657	2 compotiers ovales, N°. 2. bleu et blanc.	5 8
	2 dits ronds, N°. 3.	4 16
		<hr/>
658 à 669	1 même assortiment à chacun de ces N°. 10 L. 4. pour douze.	122 8
670	1 théyére & plateau, barbeau sans or, second choix.	5 5
	1 Pot à crême, N°. 3.	3
	1 dit,	1 16
		<hr/>
671 à 684	1 même assortiment à chacun de ces N°. 10 L. 1 s. pour quatorze	140 14
685	2 Ecuelles & plateau N°. 3, bleu & blanc.	10
686 à 705	2 dites à chacun de ces N°. L. 10. pour vingt.	200
706	1 Jatte à eau même dessin.	4 8
	2 Pot à crême, N°. 4.	5 10
		<hr/>
707 à 716	1 même assortiment à chacun de ces N°. 9 L. 18, pour dix.	99
717	1 Jate à eau, barbeau sans or, second choix.	3 15
	2 Pots à crême, N°. 3.	6
		<hr/>
		18488 6

[10]

N°.	Transport	L. 18488	s. 6
718 à 736	1 même assortiment à chacun de ces N°. L. 9. 15, pour dix-neuf.	185 5	
737	2 Plats ovales, N°. 5, bouquets de barbeaux sans or.	9 12	
738	2 Pots à crême, N°. 3, barbeau sans or, second choix.	6	
	2 dits	3 12	
		<hr/>	
739 à 746	1 assortiment pareil à chacun de ces N°. L. 9. 12 pour huit.	76 16	
747	1 plaque camée, figure blanche en relief sur fond bleu.	9	
748 à 752	1 dite à chacun de ces N°. L. 9. pour cinq	45	
753	1 plaque idem.	5	
	1 cachet noir poli avec gravure.	4	
		<hr/>	
754 à 756	1 même assortiment à chacun de ces N°. L. 9. pour trois.	27	
757	1 plaque camée figure blanche en relief sur fond bleu.	9	
758 à 761	1 dite à chacun de ces N°. 9 L., pour quatre.	36	
762	1 saladier rond, N° 2. bouquet de barbeau, sans or.	6	
	1 compotière ovale, N°. 2.	2 14	
		<hr/>	
763	1 plaque camée figure blanche en relief sur fond bleu.	8	
764	1 dite	7	
	1 paire coulans de bourse à dévise.	15	
		<hr/>	
765 à 769	1 même assortiment à chacun de ces N°. 7 L. 15. pour cinq.	38 15	
770	1 Cachet noir, poli & gravé.	4	
	1 Plaque camée figure blanche en ré lief sur fond bleu.	3	
	1 paire coulans de bourse à dévise,	15	
		<hr/>	
771 & 772	1 assortiment pareil à chacun de ces N°. 7 L. 15 pour deux	15 10	
773	1 Ecuelle & plateau, N°. 1, barb. sans or, 2d. choix.	5	
	1 Pommeau de canne grand peint en décoration.	2	
	1 paire coulant de bourse, à dévise.	15	
		<hr/>	

774 à 776	1 même assortiment pour chacun de ces N°. 7 L. 15, pour trois.	23	5
777	1 Cachet bleu quarré & poli	6	
	1 paire bout d'éguilles, en trophée.	<u>1</u>	10
778 à 786	1 même assortiment pour chacun de ces N°. L. 7. 10 pour neuf.	67	10
787	1 Cachet, gravé, doré & poli	6	
	1 paire bouts d'éguilles en trophée.	<u>1</u>	10
788 à 792	1 même assortiment pour chacun de ces N°. 7 L. 10 pour cinq.	37	10
793	1 Plaques, camée figure blanche en relief sur fond bleu.	5	5
	1 paire bouts d'éguilles, en trophée.	<u>1</u>	10
	1 paire coulans de bourse à dévise.	<u>15</u>	
794 à 797	1 même assortiment pour chacun de ces N°. 7 L. 10 pour quatre.	30	
798	1 écuelle & plat. N°. 3, barb, sans or, 2d. choix.	4	3
	1 Pommeau de canne grand, à décoration.	2	
	1 Paire coulant de bourse, à dévise.	<u>15</u>	6 18 6
799	1 même assortiment.	6	18 6
800	1 Déjeûné à la reine, décoration sans or, 2d. choix.	4	3
	1 Pommeau de canne grand, à décoration.	2	
	1 Paire coulants de bourse à devise.	<u>15</u>	6 18 6
	total des répartitions en argent de France L. 19200		
	800 actions à 24 L. pièce forment une somme égale à celle de . 19200		

Cette circulaire, on le constate, a été imprimée sans beaucoup de soins. L'orthographe en est souvent incorrecte et fantaisiste, la ponctuation défectueuse, même absurde. Les fautes d'impression y sont nombreuses: ainsi les numéros des lots 432, 482, 532, 537, 555 ont été imprimés 482, 432, 332, 557, 455 respectivement; il faut sans doute ajouter, au N° 132, roses devant & pensées, et, au N° 170, douzaine devant Assiettes; au N° 383, il faut lire bords à la place de bois et, au N° 412, en or à la place de sans or (cf. N° 23). L'intérêt du document, œuvre probablement de Dortu¹⁾, n'en est pas moins grand. Il nous permet de dresser tout d'abord une liste de formes et d'objets fabriqués à Nyon. Le stock à liquider comprenait en effet

des assiettes à soupe (1, 5, 26, 30, 127, 128, 303)²⁾;
 des assiettes de table, c'est-à-dire des assiettes plates grand modèle (1, 2, 5, 12, 18, 24, 27—29, 158);
 des assiettes moyennes (18, 27);
 des assiettes petites³⁾ (3, 4);
 des assiettes à dessert³⁾ (13);
 des assiettes à goûter³⁾ (58, 63, 64, 108—110, 170, 367—378, 637—656);
 une soupière ovale sur plateau N° 1⁴⁾ (1);
 des plats ovales N° 1. (1, 5),
 » » N° 2. (1),
 » » N° 3. (3),
 » » N° 4. (1, 2),

¹⁾ Voir ce que dit du français de Dortu de Molin, *op. cit.*, p. 68. Les fautes que l'on constate dans la circulaire de 1809 sont de mêmes sortes que celles dont fourmille le tarif de M. W. de Sévery publié par de Molin. Il y en a moins. En dix ans ou plus, Dortu avait fait quelques progrès.

²⁾ Les nombres entre parenthèses renvoient aux numéros des lots.

³⁾ Il est possible que ces trois désignations se rapportent au même modèle.

⁴⁾ La circulaire distingue les terrines des soupières (*vid. infra*), ce qui semble donner tort à de Molin qui voit dans les terrines des soupières, *op. cit.*, p. 98; peut-être vaut-il mieux y voir des plats creux à ragoûts.

des *plats ovales* № 5. (2, 737),
 » » № 6. (1, 5);
 des *plats ronds* № 1. (1, 2),
 » » № 2. (1, 2),
 » » № 3. (1, 2, 3),
 » » № 4. (1, 3);
 des *plats ronds profonds* № 1. (5),
 » » » № 4. (5);
 un *saladier* № 2. ¹⁾ (9);
 des *saladiers ronds* № 2. (12, 762);
 des *terrines ovales sur plateau* № 1. (72, 73),
 » » » » № 2. (31);
 des *pots à crème de table*, c'est-à-dire de petits pots contenant chacun une portion
 de crème (52, 71);
 un *compotier* № 2. ²⁾ (53);
 des *compotiers ronds* № 1. (4, 12, 24),
 » » » № 2. (13, 24),
 » » » № 3. (4, 12, 13, 24, 657—669),
 » » » non numérotés ³⁾ (512, 513);
 des *compotiers ovales* № 1. (4),
 » » » № 2. (4, 657—669, 762);
 des *compotiers à coquille* (2, 9, 13).
 une *corbeille à fruits à pied* ⁴⁾ № 2. (337),
 » » » » » non numérotée (106);
 des *corbeilles à fruits à pied rondes*, non numérotées (363—366),
 » » » » » ovales, » » (45, 46, 114, 120—126, 359—362);
 des *corbeilles à fruits sur plateau rondes*, № 1. (1, 234—253),
 » » » » » » non numérotées (36—39, 54, 55),
 » » » » » » ovales, № 1. (222—233),
 » » » » » » non numérotées (9, 13, 40—43, 56, 57, 59, 60);
 des *sucriers de table* (26, 383, 384, 390—393);
 une *fromagère grande* (4),
 des *fromagères* (9, 18, 212);
 des *beurrières rondes* № 1. (18),
 » » » № 2. (18),
 » » » non numérotées (26, 30);
 des *confiturières à deux pots* (9, 53, 381, 385, 386, 510),
 » » » trois » (2, 389);
 des *théières* № 2. ⁵⁾ (113, 116, 117),
 » » » № 3. (133);
 des *théières avec plateau* № 2. (159—161),
 » » » non numérotées (6—8, 10, 11, 19—23, 94—101, 328—332,
 412, 413, 670—684);
 des *déjeûniers à la reine* ⁶⁾ (112, 135, 260, 300, 301, 333, 334, 422, 529—532, 800);

¹⁾ Il est probable que ce saladier ne se distinguait pas des suivants, et que l'adjectif *rond* est tombé par mégarde.

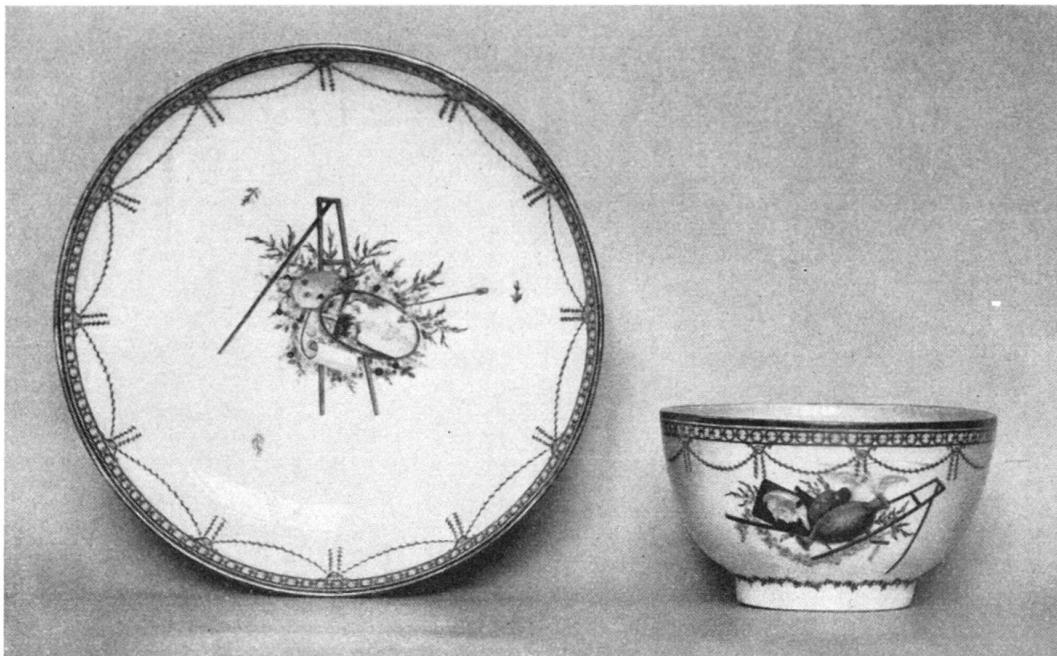
²⁾ Il est de même probable que ce compotier appartient à l'une des catégories suivantes et que l'adjectif est tombé par mégarde.

³⁾ L'absence de N° ici et ailleurs est sans doute due le plus souvent à une inadvertance; cf. lot N° 70 où l'indication N° n'est suivie d'aucun numéro.

⁴⁾ L'indication de la forme *ronde* ou *ovale* est sans doute tombée par mégarde.

⁵⁾ Vu leur prix, il semble que ces théières étaient aussi sur plateau.

⁶⁾ Vu leur prix, les *déjeuners à la reine* ne comportaient vraisemblablement qu'une tasse sur plateau.



Paire de tasse, décor trophée et chaînette en or.

des *déjeûners sur plateau* N° 1.¹⁾ (157),
 » » » N° 2. (47, 61, 92, 93, 115, 256),
 » » » non numérotés (70);
 des *paires de tasses*²⁾ (5—8, 10, 11, 16, 17, 19—23, 32—35, 65, 75—90, 293—297, 379,
 380, 431—501, 576—636);
 des *paires de tasses à anses et couvertes*³⁾ (66, 103);
 des *paires de gobelets*⁴⁾ (50, 51, 102, 213—215, 304—327, 414—419, 423);
 des *paires de grands gobelets*⁵⁾ (425—430, 533—536);
 des *paires de grands gobelets couverts*⁶⁾ (162—169, 335, 336);
 des *paires de grands gobelets et soucoupe*⁶⁾ (394, 395);
 des *sucriers* N° 2. (6—8),
 » non numérotés (10, 11, 19—22, 32—35, 65, 66, 94—101, 103, 113, 293—
 298, 555—575);
 des *pots à crème* N° 3. (298, 523, 524, 540—575, 670—684, 717—736, 738—746),

¹⁾ Leur prix semble indiquer que ces *déjeûners sur plateau* comportaient plusieurs pièces: tasse, pot, peut-être petit sucrier.

²⁾ Le mot *soucoupe* ne paraît que deux fois dans le document (394, 395). L'expression *paire de tasses, de gobelets* désigne, semble-t-il, la tasse et sa soucoupe; l'examen des prix confirme cette interprétation. Il faudrait alors considérer le mot *paire* aux N° 394 et 395 comme tautologique. On sait que *paire* n'a pas toujours eu le sens précis qu'il a aujourd'hui. Dans *paire de pincettes*, le mot désigne « une chose composée de deux pièces essentielles » (Littré).

³⁾ Les *paires de tasses* désignent probablement les « tasses façon timbale sans anse » (de Molin, *op. cit.*, p. 96); les *paires de tasses à anses et couvertes* sont sans doute les tasses à bouillon où de Molin, *op. cit.*, p. 97, voulait voir de petits compotiers.

⁴⁾ Tasses « façon gobelet à fond plat avec anse » (de Molin, *op. cit.*, p. 96—97).

⁵⁾ Tasses d'enfants?

⁶⁾ Trembleuses de petites dimensions?

des *pots à crème* N° 4. (6—8, 23, 298, 328—332, 420, 421, 431—501, 540—575, 670—684, 706—716, 738—746),
 » » non numérotés (94—101);
 des *pots à lait* (94—101, 113, 502—505);
 des *pots à lait couverts* (6, 328—332, 525—528);
 des *jattes à eau* (6, 94—101, 257—259, 261, 298, 328—332, 387, 388, 514—522, 555—575, 706—736);
 un *pot à eau* (382);
 deux *bols* N° 3. (299);
 des *bols à punch* N° 1. (44, 105),
 » » N° 3. (132);
 des *glacières garnies*¹⁾ (68, 69, 91, 119, 339—358);
 des *verrières*²⁾ (396—410);
 deux *seaux à bouteille* (254, 255);
 des *écuelles et plateaux*³⁾ N° 1. (118, 134, 506—509, 773—776),
 » » N° 2. (511),
 » » N° 3. (338, 685—705, 798, 799),
 » » non numérotés (216—221);
 des *coquetiers* (302);
 des *pots à eau et cuvettes* (48, 49, 107, 129—131, 411);
 un *flacon* (424);
 une *statuette en biscuit* (25);
 des *vases* (14, 15, 62, 67, 74, 111, 136—156, 171—211, 262—292);
 des *plaques camées* (537—5 9, 747—761, 763—772, 793—797);
 des *cachets* (753—756, 770—772, 777—792);
 des *pommeaux de canne* (773—776, 798—800);
 des *coulants de bourse* (764—776, 793—800);
 des *bouts d'aiguilles* (777—797).

Notre document nous permet en second lieu de dresser une liste d'un nombre considérable de décors et de savoir dans quels termes les fabricants les désignaient eux-mêmes. Il en distingue en effet plus d'une cinquantaine:

a) les décors à barbeaux, c'est-à-dire à bluets:

barbeaux sans or (222—253, 339—366, 396—410, 540, 555, 576, 637, 670, 717, 738, 773, 798), évidemment le type commun du semis de bluets de couleurs diverses; la couleur est indiquée une fois: *barbeaux bleus sans or* (411);
bouquets de barbeaux sans or (158, 482—501, 737, 762), cf. de Molin, *op. cit.*, Pl. II, fig. 3;
bouquets de barbeaux et or (18, 303, 375—378);
barbeaux pourpres et or (12, 121—124, 337), cf. de Molin, *op. cit.*, Pl. II, fig. 1;
barbeaux mêlés et or (27, 157), cf. de Molin, *op. cit.*, Pl. II, fig. 8 et 9;
barbeaux alignés et or (5, 26, 256);
couronne de barbeaux et bord en or (24, 29, 65, 125 & 126), cf. de Molin, *op. cit.*, Pl. II, fig. 4;
guirlande de barbeaux et grecque en or (23, 28, 32, 64, 412, 515);

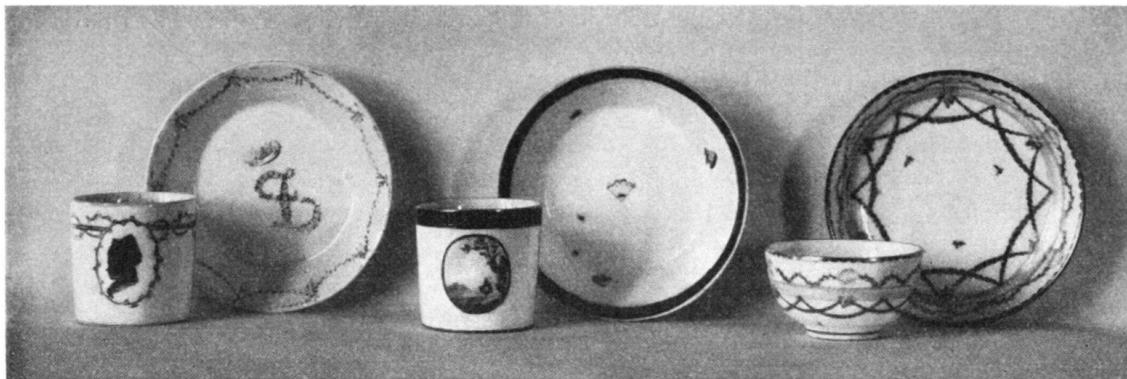
b) les décors à bouquets de fleurs:

bouquets ou bouquets de fleurs, bord en 'or ou 'riche dorure (1, 30, 31, 53, 58, 71, 103, 114, 128, 302, 389, 506) qui désigne probablement le décor

¹⁾ Plateau portant plusieurs tasses à glace. Dans ses *Mémoires*, M^{me} de Genlis note qu'on se met à dire *prendre une glace* au lieu de *prendre une tasse de glace*.

²⁾ Cuvette où l'on plaçait les verres.

³⁾ Plateau portant une assiette creuse sans marli pour une portion de potage, ragoût etc.



Paires de tasses.

Décor silhouette et monogramme.

Décor paysage.

Décor à guirlandes.

- en fleurs camaïeu ou de couleurs diverses, cf. de Molin, *op. cit.*, Pl. I, fig. 5—8 et Pl. III, fig. 2 et 3;
bouquets de fleurs, filet bleu et or (9, 127);
bouquets et bords violetts (62, 74);
- c) les décors à semis de fleurs autres que des bluets:
roses et pensées, large bord or ou riche dorure (2, 3, 6, 19, 36, 52, 54, 63, 68, 85, 101, 105, 107, 212, 254, 510, 511, 529), cf. de Molin, *op. cit.*, Pl. II, fig. 6 et 7;
- d) les décors à couronnes ou guirlandes de fleurs:
couronne de fleurs entre deux bords d'or (93, 514, 532), cf. de Molin, *op. cit.*, Pl. IV, fig. 8 et 9;
couronne de fleurs sur fond, riche dorure (44), cf. de Molin, *op. cit.*, Pl. IV, fig. 7;
large couronne bleue, riche dorure (15);
guirlande de fleurs, riche dorure ou bord en or (45, 300, 512, 513), cf. de Molin, *op. cit.*, Pl. IV, fig. 1 et 5;
perles et guirlande de fleurs, riche dorure (10, 16, 47, 102, 382, 387, 523);
guirlande pourpre, feuilles ou feuillage en or (92, 385), cf. de Molin, *op. cit.*, Pl. IV, fig. 2 (?);
guirlande de roses, bord en or (216);
guirlande en or (299);
guirlande sans or (13);
- e) le décor à *chainettes en or* (66);
- f) les décors à grecque ou arabesque:
grecque bleue et or (115); — *grecque violette et or* (67); — *grecque et bord brun* (293); — *grecque verte ou violette entre deux bords d'or* (75—84, 94—100, 129, 213, 383); — *grecque en or* (299);
arabesque noire, feuillage en or, riche dorure (162); — *arabesque noire sablé en or* (135); — *arabesque en couleur* (218), *rouge* (220, 301);
- g) les décors à ruban:
ruban gris sur fond marron (134, 219);
ruban bleu sur fond rouge, riche dorure (108);
ruban rouge, feuille en or (70), cf. de Molin, *op. cit.*, Pl. IV, fig. 6 (ruban bleu);
ruban rouge, guirlande verte (422);
ruban rouge, décoration verte, riche dorure (533);
guirlande rouge, ruban gris sur fond jaune (261), cf. de Molin, *op. cit.*, Pl. IV, fig. 4;

- h) les décors à guirlande, couronne, bouquet, grecque ou arabesque sur fond de couleur:
couronne bleue, sablé en or (502), cf. de Molin, *op. cit.*, Pl. IV, fig. 3;
or sur fond rouge (170);
guirlande brune et verte sur fond jaune (298, 379);
fond bleu, bouquet en médaillon (118);
- i) les décors faux-bois et faux-marbre:
couleur en marbre, bord en or (334); — *couleur en bois, bord en or* (61, 333);
- j) le décor bleu sur blanc, façon Saxe, cf. de Molin, *op. cit.*, Pl. I, fig. 1—4:
décoration bleue ou en bleu, riche dorure (7, 50, 159, 257, 338, 394, 504 & 505);
bleu et blanc (367, 431, 540, 657, 685);
- k) le décor or sur blanc, cf. de Molin, *op. cit.*, fig. 16:
blanc, bord en or (119, 136, 171, 262, 381);
- l) le décor dit étrusque, cf. de Molin, *op. cit.*, fig. 36:
dessin étrusque (72, 73); — *dessin étrusque rouge* (295, 324—327);
- m) le décor façon Wedgwood pour le flacon et les plaques camées:
figures blanches, en relief sur fond bleu (221, 424, 537, 747, 763, 770, 793);
- n) le décor *trophée et chainettes en or* (260, 425), cf. de Molin, *op. cit.*, Pl. V, fig. 3—6;
- o) le décor de figures et paysages:
figures, riche dorure (48); — *groupe de figures* (112); — *paysage en figures* (414); — *figures bistre sur fond marron* (423); — *paysage bistre, large bord en or* (116, 117); — *costume suisse* (133, 420); — *figure en médaillon, dorure en languettes* (335); — *figures flamandes, riche dorure* (14);
- p) les vases *peints en médaillon, draperie en relief* (111), cf. de Molin, *op. cit.*, fig. 24;
- q) le décor chinois: *dessin chinois doré* (530, 531);
- r) la *décoration en groseille* (304, 328).

Notre document présente en outre l'intérêt d'indiquer en détail le prix de chaque objet inventorié. A l'aide des listes ci-dessus des objets et des décors chacun pourra facilement retrouver le prix de vente de chaque objet ou de chaque catégorie d'objet — décors ou formes — tel que le fixaient les tarifs imprimés de la manufacture. On constatera que sur cette question comme sur celles des formes et des décors, la circulaire de 1809 complète les renseignements donnés par les documents déjà publiés.¹⁾

* * *

Il semble que ce soit en partie dans cette répartition par le sort d'une quantité considérable de porcelaines qu'il faille chercher l'explication des collections plus ou moins importantes de porcelaines de Nyon conservées dans des familles issues des actionnaires de 1808. Sans doute nous n'avons pas la preuve que la répartition envisagée par cette circulaire du 20 novembre 1809 ait eu réellement lieu. Mais il ne paraît guère vraisemblable que les gérants eussent pris la peine d'établir ces 800 lots, de les taxer et de faire imprimer une circulaire de 10 pages, s'ils n'avaient su pouvoir compter sur l'approbation de leurs commanditaires. L'opération du reste était dans l'intérêt de ceux-ci puisqu'elle permettait de liquider sans perte un stock gênant, et sans qu'ils fissent nécessairement eux-mêmes tous les frais de la liquidation.

Lorsqu'en 1813 la société se vit forcée de mettre un terme à une activité qui cessait d'être rémunératrice, la commission de liquidation proposa de rembourser en marchandises ceux des commanditaires qui le désireraient. Tout en avouant que nous ignorons s'il fut jamais fait usage de ce mode de dédommagement des actionnaires, de Molin le suppose. «On ne s'expliquerait pas sans cela, dit-il, que certaines familles de Nyon, héritières directes ou indirectes des actionnaires, aient

¹⁾ cf. de Molin, *op. cit.*, p. 65 sqq.

possédé ou possèdent encore des armoires pleines des plus fins produits de la fabrique.»¹⁾

La circulaire du 20 novembre 1809 ne rend pas cette supposition superflue, bien qu'elle suffise peut-être à expliquer l'existence des dites collections. En vendant la fabrique à une nouvelle société en commandite, la société constituée en 1808 s'était réservé la propriété de toutes les marchandises tant à Nyon que dans les dépôts. Or il y en avait un stock considérable, estimé à plus de 85000 Fr. dans le bilan du 4 janvier 1813. Les nouveaux propriétaires de la fabrique s'étaient engagés à en vendre ce qu'ils pourraient moyennant une commission de 6 %. Mais les comptes de la fabrique régulièrement tenus depuis 1814 montrent qu'ils n'en écoulèrent qu'une petite quantité. La plus grosse partie fut donc vraisemblablement reprise par les propriétaires, comme le suppose de Molin.

III.

Ce fut le 23 mai 1813 que la vente de la fabrique à une société nouvelle fut ratifiée par l'assemblée générale des actionnaires de la société en liquidation. Le prix de vente avait été fixé à 20000 Fr. de Suisse²⁾. La lettre suivante³⁾ adressée au conseil d'administration de la nouvelle société par le gérant de la fabrique, J. A. Bonnard, fils de Moyse, montre que la nouvelle société s'était chargée d'éteindre les dettes de l'ancienne:

Nyon 2 Juillet 1813

Messieurs les membres de la Commission des Actionnaires de la fabrique
de Porcelaine & terre de pipe de Nyon

Conformément à votre autorisation verbale nous avons payé pour compte de Mess' Dorts Soulier Doret & C, 1^o, tous les comptes courants et tous les comptes de dépôt ou billets. 2^o tous les versements additionnels et les intérêts dus aux actionnaires et 3^o quelques comptes de fournitures ou d'ouvrages, le tout au débit de la liquidation de ces Messieurs et en contreposition de ce que nous avons à leur bonifier pour la vente qui nous a été faite de la fabrique avec tous ses ustencilles, matières & terre de pipe & à valoir sur les rentrées que nous pouvons faire pr 1/c^{te}. Veuillez pour la bonne règle nous accuser réception de la présente.

Nous avons l'honneur de vous saluez

J. A. Bonnard

D'après le bilan du 4 janvier 1813, le passif, déduction faite du capital-actions (fonds en commandite), s'élevait à L. de France 40503 en comptes-courants, en comptes de dépôt ou billets ainsi qu'en notes de fournitures et travaux divers. D'autre part, l'actif comportait une somme de L. 6323 due par les actionnaires pour «solde acquittement d'actions» et une somme de L. 19478 de créances pour marchandises vendues et non payées. Même si nous admettons qu'une partie seulement de ces dernières créances put être recouvrée, le passif fut sans doute facilement ramené à une somme inférieure au prix de vente de la fabrique, et cela avant la fin de mai 1813. Il n'y a donc pas lieu de supposer une vente à vil prix d'une partie des marchandises pour éteindre les dettes. Ce qui semble confirmer la supposition de de Molin relativement à la liquidation des stocks.

¹⁾ ibid., p. 84.

²⁾ ibid., p. 79.

³⁾ Trouvée dans les papiers laissés par M. Louis Bonnard, avocat, syndic de Nyon de 1894 à sa mort en 1931, petit-fils de J. A. Bonnard.